

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [tviger-swlaurlersb-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/61f9bdf4ac5df48954f5eb3d)

<https://www.cadre21.org/membres/61f9bdf4ac5df48954f5eb3d>

Date d'obtention : 2025-12-02 19:20:39

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Never view the content of the pictures and or videos etc.

Only follow the protocol of the sexto kit.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Never view the content of the pictures and or videos etc.

Only follow the protocol of the sexto kit.

How to properly evaluate and proceed in an intervention in accurate manner

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Never view the content of the pictures and or videos etc.

Only follow the protocol of the sexto kit.

Ensure the safety of all parties involved.